

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

Publié—Le 1er et le 15 de chaque mois

VOL. IV.

1 MARS 1905

No. 5

SOMMAIRE—Prieuré de Notre-Dame des Prairies, (suite) - Les Canadiens de Duluth. Bénédiction de leur nouvelle église—Lettre du Rév. Père Ferner, O.M. L., (suite)—Le Pape baise le drapeau français—Le chapelet pour la France—La gratuite des livres d'écoles—Fête à Ste-Anne des Chènes—Mgr Ritchot—L'Ouest Canadien, (suite)—Bibliographie—Ding! Dang! Dong!

PRIEURÉ DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES

UNE FONDATION CISTERCIENNE À SAINT-NORBERT (MAN.)

(Suite)

Le Rév. Père Louis, Supérieur du monastère adressa alors quelques paroles de remerciements à toutes les personnes présentes, spécialement à M l'Administrateur du diocèse, à l'excellent Mgr Ritchot, aux religieux, aux prêtres, aux religieuses, et enfin, aux personnes de Saint-Norbert, qui avaient su se dévouer si parfaitement pour le succès de cette fête. Il exprima, ensuite en termes délicats et émus, toute sa gratitude pour les nombreux bienfaiteurs du couvent cistercien des Prairies, particulièrement pour Mgr Taché, de si douce et si vénérable mémoire, pour Mgr Ritchot, le zélé apôtre du progrès catholique en ces contrées, pour Mgr Langevin, le continuateur ardent et infatigable des œuvres de ses illustres prédécesseurs sur le siège de Saint-Boniface, et pour l'insigne bienfaiteur qui avait donné, sans compter, tout son patrimoine à Notre-Dame-des-Prairies.

A trois heures de l'après-midi, l'office de Vêpres fut chanté solennellement par les moines, et chacun put goûter une fois encore les beautés du Chant Grégorien. Puis, après le Salut du T. St Sacrement, donné par le Rév. P. Dugas, recteur du Collège de Saint-Boniface, on se sépara, fortifié par la bénédiction du Dieu Tout-Puissant, qui fait ses délices d'habiter parmi les hommes, pour les soutenir, par sa grâce, au milieu des luttes et des peines inséparables de la vie d'ici-bas

Mais reprenons le fil de l'histoire de Notre-Dame-des-Prairies. On nous pardonnera d'avoir un peu longuement insisté sur le récit de la bénédiction et de l'inauguration de l'église. Le compte-rendu de cette belle fête nous avait été demandé, mais n'avait pas encore été donné par les "Cloches" de Saint-Boniface.

En cette même année 1904, quelques mois avant la cérémonie dont nous venons de retracer les principaux détails, le T.-R. Père Abbé de Bellefontaine, fondateur et Administrateur du Couvent Cistercien de Saint-Norbert, était venu faire sa visite régulière chez ses Religieux des Prairies. Il fut très satisfait de la nouvelle église conventuelle, mais il trouva tout à fait insuffisante la maison habitée par les moines. Leur nombre s'était élevé jusqu'à près de quarante. Il décida donc la construction d'un nouveau monastère. Le même insigne bienfaiteur, qui avait si puissamment contribué à l'érection de l'église, voulait, d'ailleurs, apporter encore sa généreuse offrande pour la nouvelle construction. Il offrait les deux tiers de la somme que l'on devait y consacrer. Aussi, commençait-on les travaux dès le mois d'août. Ils furent conduits avec activité par le même jeune et habile entrepreneur, qui avait bâti l'église: Mr Cusson, de Saint-Boniface. Au moment où nous écrivons ces lignes (25 novembre 1904,) le nouveau bâtiment, un grand édifice à 4 étages de 132 pieds de long par 34 de large, est déjà achevé, à l'extérieur, du moins. Dans quelques mois, les Religieux de N.-D.-des-Prairies pourront donc quitter leur ancien monastère, devenu beaucoup trop exigü, pour aller habiter, cette nouvelle bâtisse, commode sinon confortable, où ils trouveront tous leurs lieux réguliers à proximité les uns des autres, et où, par suite, ils auront plus de facilité pour l'observance exacte de leur Règle. (1)

(A Suivre)

(1) Une erreur du typographe avait, dans le dernier numéro, mis le nom du R. P. Marie Louis, supérieur de Notre-Dame des Prairies, à la suite de ce qui a paru dans ce numéro de l'article intitulé "Prieuré de Notre-Dame des Prairies" Or, le manuscrit porte pour signature "Un ami de la Trappe." Nous faisons cette correction à la demande du R. P. Marie Louis.

LES CANADIENS DE DULUTH

ET LA BÉNÉDICTION DE LEUR NOUVELLE ÉGLISE.

(12 février 1905.

Il y a près de deux ans, Sa Grandeur Mgr MacGolric, évêque de Duluth, confiait la paroisse française de sa ville épiscopale aux R. R. Pères Oblats de la province de Saint-Boniface, et le T. R. P. Prisque Magnan, provincial, envoyait, d'abord le R. P. Lacasse pour commencer la fondation; puis le R. P. Guillet, ancien curé de Sainte-Marie de Winnipeg, était nommé curé de la paroisse Saint-Jean Baptiste de Duluth qui est située à 500 milles de Winnipeg sur les bords d'un des plus beaux lacs du monde, le lac Supérieur.

Nos compatriotes étaient alors dans une situation pénible à tous points de vue et leur établissement religieux laissait tellement à désirer que la hideuse banqueroute ou l'humiliation en permanence les menaçait. Le R. P. Guillet a déployé, en cette circonstance l'habileté et le tact exquis qu'on lui connaît. Un nouveau terrain plus vaste et d'accès plus facile a été acquis dans la partie occidentale de la ville, (West Duluth), et une église-école de 130 pieds de long par 50 de large a été bâtie en briques pressées avec fondations en belle pierre rouge, et de splendides fenêtres artistement coloriés. La résidence des Pères est très convenable.

L'ensemble de l'établissement a coûté près de \$50,000. C'est une dette énorme; seule une communauté pouvait s'en charger. Mais la générosité bien connue de nos compatriotes aux États-Unis comme au Canada sera à la hauteur de la situation. Déjà deux bazars ont rapporté plus de \$6,000 en tout. Nos bonnes dames canadiennes ont fait des prodiges comme toujours, et l'effet moral de ces œuvres de charité si bien organisées et si bien conduites par le R. P. Guillet, a été considérable surtout au milieu des protestants. Aussi, il fallait voir la joie immense mêlée d'une noble fierté peinte sur toutes les figures quand la population remplissait la vaste église aux nombreux et radieux vitraux et aux élégantes colonnes, le matin du dimanche, 12 février, à la grand'messe chantée par le T. R. P. Prisque Magnan, provincial, et le soir à 3 heures, lorsque Sa Grandeur Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, a béni l'église et l'école, à la demande de Monseigneur MacGolric lui-même.

Notre archevêque bien-aimé a adressé quelques paroles de chaudes félicitations aux RR. Pères et à la population française. Sa Grandeur a dit ces paroles remarquables: "On a eu l'heureuse idée de construire une école dans le même bâtiment que l'église et je dois avouer que si on me demandait auquel des deux je donne la préférence, je serais embarrassé, car si l'église est nécessaire, l'école catholique l'est tout autant; sinon davantage."

Le chœur de chant a été admirablement dirigé par le Rév. Père Hartman, O. M. I. Le Rév. Père Robillard, O. M. I. aidé du Révérend Père Plourde O. M. I. avait préparé une trentaine d'enfants de chœur en soutane et en cotta, qui ont très bien évolué autour de l'autel et du trône, et durant la procession.

Ces détails prouvent que rien n'est négligé par les bons Pères Oblats, pour relever la beauté de nos cérémonies religieuses.

Sa Grandeur Mgr Langevin qui avait fait un sermon des plus touchants sur la foi, (surtout la foi canadienne), à la grand'messe, parla en français après Mgr de Duluth, pour féliciter la population et dire qu'elle avait lieu d'être fière de son nouvel établissement religieux; et le champion des écoles du Manitoba ne manqua pas de faire observer que la question scolaire existait aux États-Unis comme au Canada et dans le monde entier, et que l'épiscopat catholique avait partout le même sentiment sur ce point.

Le T. R. P. Fallon, O. M. I., provincial des États-Unis, fit aussi un magnifique sermon en anglais, sur l'action de l'Esprit-Saint dans l'Église; les sociétés irlandaises, allemandes et polonaises étaient venues avec leurs curés respectifs assister à la fête. Mgr de Duluth donna alors la bénédiction du T. S. Sacrement

Les Révérends Pères Poitras et Lacasse, O. M. I. ont accompagné le Révérend Père Provincial des Oblats; M. l'abbé Trudel, secrétaire, accompagnait Mgr l'Archevêque.

Honneur aux Canadiens-Français de Duluth! Ils peuvent maintenant lever la tête et rappeler les vieilles gloires des missionnaires et des découvreurs intrépides de l'Ouest Canadien et Yankee, surtout du glorieux fondateur de l'ancien poste français qui porte maintenant son nom un peu défiguré, Daniel Greyselon Du Lhut.

LETTRE DU R. P. FORNER, O.M.I. (SUITE).

MENSONGES DES POPES.

Le 21 novembre, fête de la Présentation pour nous et fête de Saint-Michel pour les ruthènes, les catholiques appartenant à la cinquième église ruthène se sont défaits de leur faux pape, parce que les bons étaient, pour le moment, plus forts que leurs adversaires. Mais quelques jours plus tard, un pape de Winnipeg arriva, sur les instances du faux pape expulsé, pour en imposer aux gens et leur expliquer qu'il y aurait plus d'avantages pour eux de garder Pihaiž, (c'est le nom de l'expulsé): "Vous aurez à lui payer bien moins d'argent qu'à votre prêtre ruthène catholique, leur dit-il, et vous savez que vous n'êtes pas encore bien riches; croyez-moi, vous vous en trouverez mieux." La question d'argent régla la question de religion en faveur du pape fermier. Pauvres gens! Qu'est-ce que nous leur avons donc demandé, depuis quatre ans que notre mission de l'Immaculée Conception est fondée, pour qu'ils aient tant peur de se ruiner en faisant vivre leur prêtre? Et, avant la fondation de notre mission, que leur ont demandé le R. P. Moulin, O.M.I., de Batoche, le R. M. Barbier de Domrémy, et les RR. PP. Pineau et Paquette, O.M.I., de Duck Lake, pour être à leur service et administrer les sacrements quand les premiers colons sont venus de Galicie dans la Saskatchewan? Et pourtant il y en a encore qui se plaignent et se lamentent au sujet de la dime canadienne, des prétendus impôts perçus par l'évêque latin et d'autres inventions pareilles.

C'est qu'il y a eu, dès le commencement, de grands parleurs, sachant un peu lire et écrire en russe et en polonais, et ayant fait, peut-être, en Galicie, quelques classes manquées au gymnase ou au collège. C'était là leurs Scribes et Docteurs de la loi. Tant que ces hommes qui savent, comme ils disent "pixmo" l'écriture, n'ont pas dit leur dernier mot, nous, prêtres du rite latin, perdons notre temps à leur expliquer et à leur prouver n'importe quel point de la doctrine, des mœurs ou de la discipline ecclésiastique.

LES BONS PRÊTRES RUTHÈNES.

Du moment où un prêtre ruthène restera habituellement parmi eux, il y aura une voix plus autorisée qui retentira à leurs oreilles, et cette voix sera celle de l'un des leurs, d'un

homme de leur pays et de leur rite. Alors les Docteurs trop criards et passablement ignorants devront quitter leur poste de confiance, parce que tout le monde en appellera en dernier lieu au jugement du prêtre catholique. C'est pourquoi, nous avons tout espoir que, grâce à la grande miséricorde de Dieu, tous vont revenir dans le droit chemin. Durant les quatre dernières années, nous avons eu quelquefois la visite du R. M. Basile Zoldak, Visiteur des Ruthènes; mais il n'est demeuré que trois semaines en tout, en 1902, pendant la durée des fêtes de Noël et de l'Epiphanie pour les Ruthènes.

Le printemps dernier, sur nos instances réitérées, le R. P. Didyk, O.S.B.M., du diocèse de Saint-Albert, est venu, lui aussi et il a fait un grand bien parmi eux. Ce qui l'a le plus étonné c'était de voir tant de monde groupé ensemble et sans prêtre de leur rite.

LE PAPE BAISE LE DRAPEAU FRANÇAIS

Monsieur le Curé de Bazoges-en Pareds, Vendée, a envoyé à Mgr l'Archevêque le magnifique compte rendu du pèlerinage national français à Rome qui a paru dans " L'ÉTOILE DE LA VENDÉE " Nous citons volontiers le passage suivant du barde vendéen : — " C'était à la fin de notre seconde audience pontificale, Pie X salué par la Jeunesse Française qui l'entourait, avait dans un discours très chaud affirmé son amour pour notre patrie. Nous l'avions accompagné au chant du cantique : " Nous voulons Dieu ", jusqu'à la galerie qui conduit à ses appartements, il était debout à la "loggia", nous souriant avec une grâce captivante, il nous bénissait à mesure que nous passions devant lui sous les plis flottants de notre drapeau national, quand soudain tout chant terminé, une dernière bénédiction donnée, se dressa à la place qu'il quitte, notre cher drapeau, présentée par un Vendéen, M. Bazire, avocat à la Cour d'appel de Paris. Pie X se découvre, prend d'une main émue et caressante un coin de ce drapeau et le porte à ses lèvres en disant aux deux mille témoins que l'émotion gagne et qui l'acclament à pleins poumons: " Viva la Francia! Vive la France! " Puisse ce souhait d'un Pontife aimé de Dieu faire reparaitre en notre pauvre pays des jours jadis si beaux, aujourd'hui si regrettés !

" De mes yeux je l'ai vu baiser

" Le drapeau de notre patrie,

" Dans mes yeux j'aurai ce baiser

" Autant que durera ma vie. "

LE CHAPELET POUR LA FRANCE

Nous sommes heureux de faire connaître à nos lecteurs cette pieuse croisade de prières, inaugurée en 1899, sous l'inspiration du R. P. Bailly, bénie par Sa Sainteté Pie X, le 15 janvier 1904, encouragée et approuvée par quatre cardinaux, cinq archevêques et trente six évêques. Nombre d'âmes pieuses au Canada et aux Etats Unis ont pris part pendant la présente année, à la pacifique croisade. Nous invitons nos lecteurs à se joindre à elles.

Les circonstances restent critiques pour l'Eglise de France. C'est une œuvre apostolique que de lui apporter le secours de nos prières. Pour cela il suffit de prendre l'engagement de réciter un certain nombre de chapelets pour la France jusqu'au 1er octobre 1905, et après ou avant la récitation des dits chapelets, d'envoyer le nombre au Rév. P. Tamisier S. J. 14, rue Dauphine, Québec. Le Rév. Père se charge de transmettre le nombre recueilli au centre de l'œuvre, qui est à Lyon, France. Les noms ne sont pas publiés. Une seule personne peut recueillir de nombreuses promesses et les envoyer en les garantissant de sa signature.

LA GRATUITE DES LIVRES D'ECOLLES

Le 17 octobre dernier, Mgr Glennon adressait au clergé de son diocèse une circulaire très importante. Dans cette lettre, l'éminent prélat énumère quelques-unes des raisons, qui militent contre le système de la gratuité des livres scolaires.

Les raisons invoquées par Mgr Glennon sont les suivantes:

- 1o. La gratuité des livres d'école est une extravagance;
- 2o. Elle constitue une injustice;
- 3o. Elle est un acheminement vers le socialisme;
- 4o Elle déroge à l'honneur d'un peuple libre;
- 5o Elle ravale le prix de l'éducation;
- 6o Elle tarit l'émulation.

Voici, au reste, les paroles mêmes de l'Evêque:

"On doit soumettre aux suffrages des citoyens de cet Etat, à l'élection de novembre, un amendement à la Constitution donnant le pouvoir à l'Etat— l'obligeant en réalité—de prélever des taxes spéciales dans le but de fournir gratuitement des livres aux élèves des écoles publiques.

Un tel acte, s'il est mis en pratique, constitue une extravagance.

Il n'est nullement basé sur l'équité, puisqu'il ne sera pas appliqué à tous les enfants qui doivent recevoir l'éducation, mais seulement à ceux qui fréquentent certaines écoles.

Il est de plus dangeureux, puisqu'il constitue un pas de plus vers le socialisme, entraînant comme conséquence logique la gratuité des habits et de la nourriture.

J'admets qu'un tel ordre de choses puisse être bon pour un pénitencier, mais non pour un peuple libre.

Il réagira tôt ou tard contre la cause qu'il est supposé servir car il est prouvé que les choses qui ne coûtent rien sont invariablement regardées comme valant moins que rien.

Et comme dans la vie commerciale, sociale et politique, l'émulation et l'ambition sont bonnes, il doit en être ainsi en matière d'éducation.

Pour ces raisons et pour plusieurs autres, je suis d'avis que cet amendement doit être rejeté.

FETE A STE-ANNE DES CHENES—Le 8 février, Ste-Anne des Chênes chômaît la fête de son dévoué curé, M. l'abbé Louis Raymond Giroux. Sa Grandeur Mgr Langevin était venu par sa présence rehausser la fête. La présence de Monseigneur est une gâterie que concourent à procurer annuellement aux paroissiens de Ste-Anne et leur bonne patronne pour laquelle Sa Grandeur a une spéciale dévotion, et la personne de leur bon vieux curé dont Mgr sait apprécier le désintéressement, la candeur, le zèle et le dévouement.

Parmi les confrères en sacerdoce du bon M. Giroux, venus à l'occasion de cette fête, l'on remarquait le T.R.F.A. Dugas, V.G., le R. P. J. Dugas, S. J., recteur du Collège de St-Boniface, le R. P. Gladu, O.M.I., et Messieurs les abbés A. A. Cherrier, G. Cloutier, P., A. Béliveau, C. J. M. A. Jolys, D. Fillion, J. Dufresne, A. Noret, R. Alex. Giroux, Rév. P. Thibandeau et les abbés Alex. Defoy, Ls Ferland et C. Deshaies.

A 7 heures p.m., il y eut séance au couvent. Le chant et la musique furent une agréable jouissance. C'était charmant de voir l'assurance et la précision des petites élèves qui apportèrent leur concours à la partie musicale. Les adresses et la partie dramatique charmèrent l'auditoire, tant par la manière en laquelle les enfants s'acquittèrent de leur rôle que par le

choix même des pièces. Remarqués entre tout ont été le dialogue "Le Concours de Musique" et l'opérette "Le Moulin des Oiseaux".

Pour être bref, nous avons eu une de ces séances attrayantes dont le couvent de Ste-Anne a le secret. Pendant trois heures, nous avons ri ou pleuré au gré des petites actrices.

Heureuse paroisse de Ste-Anne! et disons heureux curé qui a choisi comme œuvre de prédilection la fondation d'un couvent dans sa paroisse. Il a dressé un autel duquel s'élèvera une prière qui se perpétuera, même lorsque le souvenir de sa personne aura été oublié, il a trouvé un de ces trésors que ni le temps, ni la rouille ne pourront détruire. L'œuvre de M. Giroux produit ses bons fruits depuis bientôt vingt-deux ans. Mais les efforts et les sacrifices du bon curé pour la fondation de cette œuvre datent d'une époque bien plus reculée.

Que le bon curé de Ste-Anne revoye de nombreux anniversaires de la St-Raymond au milieu de ses paroissiens de Ste-Anne; qu'il lui soit donné la jouissance de voir grandir et se compléter les œuvres qu'il a entreprises pour la plus grande gloire du Bon Dieu.

MGR RITCHOT, P. A.—Il n'est survenu aucun changement marqué dans l'état du cher malade. Un fait qui dénote la foi du bon Mgr Ritchot est l'anxiété qu'il témoigne à avoir constamment un prêtre près de lui, de nuit comme de jour. Le Rév. Père Paul, O. C. R., et MM. les Abbés Gandos et Kugener se succèdent tour à tour à son chevet. M. l'abbé Cherrier, son confesseur, le visite tous les deux jours, à moins qu'il survienne au curé de l'Immaculée Conception des empêchements insurmontables.

Mardi, 20, Mgr a paru avoir un certain mieux; il semblait plus fort. A plusieurs reprises, il a causé avec ses visiteurs, a paru s'amuser, il a ri avec eux et fournissait lui-même sa part des remarques qui provoquaient la gaieté. M. l'abbé Cherrier est allé le visiter samedi (25). Il a trouvé que son état n'a pas changé depuis mardi. Il n'y a certainement pas changement pour le mieux, a-t-il dit. Il ne voit qu'un mieux apparent dans son état, depuis mardi, et il constate un affaiblissement graduel. Il a remarqué que ses membres devien-

ment endoloris au point de lui causer des souffrances au moindre mouvement qu'il fait

Lundi, 27, le R. Père Joseph, O. C. R., nous apprend que Mgr Ritchot est bien souffrant

L'OUEST CANADIEN. (Suite)

CHAPITRE VI

Depuis l'établissement du conseil d'Assiniboine les causes étaient jugées sans être plaidées par des avocats. Chaque partie exposait ses raisons, et le juge de paix se prononçait comme dans nos cours d'équité; mais les meilleurs systèmes ici-bas ont toujours des inconvénients. Rien n'est parfait dans les institutions humaines; d'ailleurs l'homme se lasse de tout même des meilleures choses. La population de la Rivière-Rouge imita les grenouilles de la fable, elle demanda un juge.

La Compagnie fit venir de Montréal le Juge Adam Thorn; il arriva au Fort Garry en 1839. Il eut été désirable que cet important personnage fût, sous tous rapports, capable de faire une bonne impression sur l'esprit de la population. Malheureusement ce fut le contraire qui eut lieu.

D'abord ce juge ne parlait pas le français, inconvénient très-grave pour exercer ses fonctions parmi une population dont la majorité ne comprenait pas un mot d'anglais. De plus la réputation qui l'avait devancé à la Rivière Rouge était loin de lui attirer les sympathies des métis français. On savait dans la colonie qu'en 1837 et 1838 le Juge Adam Thom s'était illustré à Montréal par ses discours fanatiques contre les canadiens. Dans un journal rédigé par lui il avait été jusqu'à dire en parlant des patriotes qui avaient pris les armes: qu'il faudrait bruler les demeures de ces insurgés et laisser leurs familles errer sans asile sur les ruines fumantes de leur maison afin d'effrayer la postérité par la vue d'un tel châtement.

(A Suivre)

BIBLIOGRAPHIE.

Les CLOCHES remercient l'Honorable Juge Prud'homme de l'envoi de son ouvrage intitulé: "L'Elément Français au Nord-Ouest.— Voyageurs Canadiens-Français et Métis. 1863 à 1870.

L'Honorable Juge a droit à la gratitude des personnes qui s'occupent de l'histoire de l'Ouest, et il a particulièrement droit à celle de l'élément français pour le temps qu'il a consacré à l'étude d'événements et de questions se rapportant à la découverte, à l'évangélisation et à la colonisation des régions de l'Ouest.

L'Honorable Juge a publié dans la Revue Canadienne de Montréal plus de vingt-cinq études traitant des découvreurs, des colons ou d'autres sujets qui se rattachent à l'histoire de l'Ouest.

Nous offrons nos sincères remerciements à M. l'abbé Henri De Foy, de Woonsocket, R.I., pour l'exemplaire qu'il a bien voulu nous adresser de son pieux recueil de considérations intitulé: "La Parole Divine".

DING! DANG! DONG!

BALGONIE.— Le R. P. Laufer, O.M.I., desservant pro tempore de cette localité de la colonie allemande de Saint-Pierre, (St. Peter Catherintal et Speyer), est venu le 7 février, à la grande joie des catholiques qui apprécient beaucoup la piété et le désintéressement ainsi que la mansuétude de ce vénérable missionnaire.

SAINT-HUBERT—Le 28 janvier, visite du R. P. Boutin, Miss. de Chav., qui annonce que la colonie de Saint-Hubert progresse avec ses annexes. Les bienfaits de la résidence du prêtre sont immenses et évidents.

Visite de M. l'abbé Chs. Poirier, curé-missionnaire de Saint-Georges de Chateauguay, qui se prépare à bâtir une école pouvant servir plus tard de couvent.

Visite de M. l'abbé Nap. Poirier qui se prépare à bâtir église et presbytère au printemps.

Visite de M. l'abbé Ferland qui est venu traiter des affaires de l'église et de l'école de Saint-Antoine, Assa.

Lors de la bénédiction du presbytère de Saint-Antoine d'Aubigny, via Silver Plains Station, le 31 janvier, Mgr l'Archevêque a constaté avec plaisir que les revenus des bancs atteignaient la somme de \$250.00.

DRAPEAU DU SACRÉ-CŒUR. Il flottait à Saint-Alphonse lors de la bénédiction du couvent, à Saint-Antoine d'Aubigny, à

la bénédiction du presbytère, et à Sainte-Anne des Chênes le jour de la fête de M. le Curé.

NOMINATION. M. l'abbé Junker est nommé vicaire à Estevan sous M. l'abbé Luyten.

FÊTE DE SA GRANDEUR MGR L'ARCHEVÊQUE au 21, le mardi qui suivra le 19 mars. — Grand'messe à 9 heures a.m.

Après la messe, dîner du clergé.

AVIS AUX AMES CHARITABLES. — Le Rév. Père Lacombe fait aux âmes charitables un appel chaleureux dont nous reproduisons la conclusion :

“Dans mon embarras, j'attendrai l'heure de la Providence. Peut-être que Dieu inspirera à quelques bonnes âmes le dessein de venir à notre secours.

Parmi un bon nombre cette œuvre est populaire. Le public a vu avec satisfaction les débuts de cette entreprise. Le gouvernement, qui avait pu déjà constater les résultats obtenus, ne pourra se désintéresser de cette Rédemption des Métis.

Si, aujourd'hui, je ne puis plus vous demander la charité de votre argent, au moins, vous ne refuserez pas l'aumône de vos prières, à celui qui fut et qui est encore

Votre viel ami,
A. LACOMBE, O. M. I.
Vic. Gén.”

BAZAR DE MCCREARY. — Sous la direction de Mr l'abbé Rousseau curé missionnaire à Laurier

Profit net \$552.00. Le résultat du concours a donné le 1er prix à Mademoiselle Emma Bourgouin et le 2nd à Mademoiselle Blanche Ledoux.

DIOCESE DE ST-ALBERT (Alberta)—Le 3 mars, on célébrera à St-Albert, le cinquantième anniversaire de prêtrise du Rév. Père Letane, O.M.I., un ancien missionnaire de la Rivière-Rouge. Au vénérable jubilaire, poursuivi par le fanatisme ignorant et obstiné d'un révérend docteur de Winnipeg, nos félicitations chaleureuses et nos meilleurs vœux de bonne fête.

CORRECTION—A page 52 du dernier numéro des “Cloches,” il s'est glissé une erreur que nous regrettons beaucoup et que nous nous empressons de rectifier. L'avant-dernière alinéa aurait dû se lire comme suit : “Don du gouvernement local de l'hon. Ross, de dix mil'e piastres à l'Université d'Ottawa.”